

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le jeudi 12 juin 2014 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 9h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller François Lafrenière
Madame la conseillère Denise Soucy
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière

Est absente :

Madame la conseillère Pauline Sauvé

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2014-06-213 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-06-214 Réparation spécialisée de la niveleuse

Considérant que la niveleuse nécessite des réparations représentant un montant de 29,429.81 \$ incluant les taxes applicables.

Considérant que conformément à l'article 938 du Code municipal, alinéa 9, la niveleuse municipale devra faire l'objet d'une réparation spécialisée qui doit être effectuée par le représentant du fabricant VOLVO et qu'en vertu dudit article, la municipalité peut octroyer un contrat sans appel d'offres dans des situations similaires.

Considérant que le fournisseur STRONGCO est le représentant officiel pour cette région du fabricant VOLVO.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de procéder à mandater le fournisseur STRONGCO afin de faire les réparations nécessaires à la niveleuse, au montant de 29,421.81\$, et ce, conformément à l'article 938 du Code municipal, alinéa 9.

Que la municipalité loue la niveleuse de la municipalité de Denholm pendant la durée des réparations de sa niveleuse par le fournisseur STRONGCO.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-06-215 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 9h30.

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-Trésorier